

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 6

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

AVIS

La Centrale des miels communique

En attendant que soit réorganisé notre Centrale des miels, celle-ci fonctionnera comme par le passé. C'est-à-dire que nous achèterons le miel en bidons et le revendrons tel quel.

La SVAV à Gland veut bien assurer l'intérim et gérer notre Centrale en attendant qu'une décision soit prise à son sujet. C'est à elle et non plus à l'USAR que vous devez envoyer votre miel. C'est à elle aussi que vous demanderez des bidons. Voici l'adresse :

Société vaudoise d'agriculture,
SVAV, dépôt de GLAND (VD)
Tél. 9 81 04 et 9 81 85

Nous avons fixé le prix du miel à Fr. 7.50. Nous ferons un premier versement de Fr. 7.— si possible dans le courant du mois qui suit la livraison et le reste plus tard.

La location des bidons reste fixée à 2 fr. pièce. Les bidons loués seront portés au compte de l'apiculteur soit 20 fr. pour les neufs et 10 fr. pour les usagés et seront défalqués à leur retour. Il en sera d'ailleurs fait de même en ce qui concerne nos acheteurs. Nous devons en arriver là, pour éviter que se renouvelle une gabegie qui a mécontenté tout le monde et que nous déplorons.

Nous prions ceux d'entre vous à qui il manque des bidons d'en aviser la SVAV et ceux qui en détiennent encore appartenant à la centrale, de les retourner à cette même adresse.

Nous vous promettons de mettre bon ordre à tout cela et que rien de tel ne se reproduira plus.

Nous demandons aux membres de la Centrale de nous rester fidèles. Aux non-membres qui nous font confiance et croient en la nouvelle centrale, nous demandons de souscrire des parts sociales. Nous remercions ceux d'entre vous qui n'ont pas attendu notre appel et ont pris des parts depuis qu'il est question d'une réorganisation.

Nous y laisserons peut-être notre peau, mais nous arriverons à nos fins et cela pour le bien de l'apiculture.

Nous recommandons aux apiculteurs qui peuvent amener eux-mêmes leur récolte à Gland de le faire, sinon de l'envoyer par chemin de fer **port dû**.

Le comité.

Journée de l'abeille à l'Exposition nationale 1964

La Société romande d'apiculture a été chargée par la Fédération suisse de réaliser un modeste pavillon à l'Exposition nationale.

Etroitement liée à l'arboriculture, c'est dans le décor de vergers en fleurs et d'une magnifique exposition de fruits que nous présentons 3 colonies, ainsi que l'extraction du miel, splendide réalisation offerte par la maison Meier, que nous remercions vivement.

La présence de l'abeille est là pour rappeler à chacun qu'en récoltant le nectar, l'abeille assure la fécondation des fleurs et qu'elle mérite ainsi toute la protection de l'homme. Le slogan « Ne la tue pas, elle assure ta récolte » figure en bonne place.

L'Exposition présente toutes nos activités nationales, elle nous permet de mesurer tous les 25 ans les progrès réalisés, mais aussi de mieux se connaître.

Chers collègues, c'est avec un immense plaisir que les apiculteurs romands vous accueilleront à Lausanne. Répondez nombreux à notre invitation.

Pour ceux que l'apiculture intéresse tout spécialement, nous avons prévu une visite de ruchers de montagne, ainsi qu'une station d'élevage et de fécondation. Départ des cars le 4 juillet à 10 h. 30 de la gare centrale CFF de Lausanne.

Journée du 5 juillet 1964

- 10 h. Accueil des invités à la gare de l'Exposition (Sévelin).
- 10 h. 10 Descente à pied ou en télécabane de la vallée de la jeunesse et visite de la Voie suisse.
- 11 h. 30 Rendez-vous à la salle de cinéma du secteur 6 « Terre et Forêt ».
Bienvenue par les présidents Helwig, Foglia et Bovey.
Conférence de M. Dr Wille, directeur de notre Institut national d'apiculture, sur : « L'avenir de l'apiculture suisse ».
- 12 h. 15 Repas libre et visite des merveilles de cette Exposition nationale.
Durant cette journée, le film suisse d'apiculture sera présenté au public.

Prix de la carte de fête :

1. Pour le samedi 4 juillet, départ à 10 h. 30, gare CFF de Lausanne par le Mollendruz-Vallée de Joux — dîner au Sentier — départ sur Nyon par le Marchairuz et retour vers 19 h. 30 à l'Exposition par l'autoroute.

Transport, repas de midi, collation et entrée du soir	
Expo	Fr. 21.50
2. Samedi 4 et dimanche 5 juillet, avec course ci-dessus	25.50
3. Samedi 4 et dimanche 5 juillet, sans course, 2 entrées	
Expo	8.50
4. Dimanche 5 juillet, 1 entrée Expo	4.25
Mêmes conditions pour les accompagnants.	
S'inscrire auprès de M. A. Merminod, caissier, Payerne, et payer au Ccp. II 1480, Société romande d'apiculture jusqu'au 15 juin.	
	<i>Le comité.</i>

Rapport de gestion de 1963, présenté à l'assemblée des délégués du 14 mars 1964, à Lausanne

Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur d'ouvrir cette 88^e assemblée de notre Fédération et de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Avant de passer à l'ordre du jour, je dois m'acquitter d'un devoir pénible, celui de rappeler le souvenir de nombreux disparus durant l'exercice écoulé. Je cite les noms des membres du comité central et de sections qui ont joué un rôle important dans nos organisations apicoles.

MM. Fankhauser, « Les Alpes »,
 Soavi, ancien membre du CC,
 Ruckstuhl Ch., l'animateur de la Genevoise,
 Rey-Bellet, ancien membre du CC pour le Valais,
 Ch. Baour, président de la section « Pied du Chasseral ».

Pour honorer leur mémoire, je prie l'assemblée de se lever.

Administration : Notre Fédération compte à ce jour 4673 membres, soit une diminution de 230. Après l'hiver rigoureux de 1962-63 qui a décimé de nombreux ruchers, il fallait s'attendre à des démissions. Le découragement n'est pas si important et certaines sections ont pu maintenir leurs effectifs et même recruter de jeunes forces pleines de promesses.

Le comité central a tenu 4 séances. Le repeuplement du rucher romand, le projet d'élevage, le contrôle du miel, le concours de ruchers, la reprise de la Centrale du miel et l'Expo, furent les principaux problèmes qui meublèrent nos séances.

Votre président a toujours trouvé une large majorité et l'appui total de collègues compétents, auxquels j'exprime toute ma recon-

naissance. Toutefois deux membres ont quelque peine à voir notre comité central s'engager résolument dans des réalisations pratiques et en prendre la direction. Encore une fois, j'invite ces collègues à quitter l'immobilisme qui leur est cher, à cesser de glisser leur grain de sable dans les rouages et respecter la règle de notre démocratie qui veut que la minorité s'incline et collabore dans un enthousiasme commun à la réalisation de l'idée envisagée. Non seulement votre président, mais tous vos collègues du comité vous en seront reconnaissants.

L'apiculture se trouve à un tournant, et la poésie de l'abeille ne suffit plus pour maintenir le feu sacré d'une apiculture que nous voulons prospère et rentable.

Comme dans d'autres branches de l'agriculture, il faut s'adapter, rationaliser, augmenter la productivité. Et pour arriver à un résultat, notre premier devoir est de renforcer la solidarité, la collaboration et la discipline dans notre organisation professionnelle, qui jusqu'ici est insuffisante, voire inexistante. Notre action d'élevage de 1963 en est la preuve. Le comité central doit, avec l'aide de commissions et ses nombreux comités de sections affiliées, assurer cette direction et promotion de l'apiculture.

L'aide à l'apiculture (directe). — Par la Fédération suisse, une demande d'aide directe est en cours, auprès de notre Département des finances. Il s'agit d'une rétrocession des droits de douane sur le sucre.

Aide indirecte. — La formation de conseillers apicoles a commencé et sera poursuivie, selon un programme préétabli entre les fédérations et notre Institut apicole du Liebefeld.

Le projet d'élevage que vous aviez voté l'an dernier n'a pu aller de l'avant, d'une part par le manque d'abeilles dans les colonies de nos éleveurs en début de saison et l'absence fort regrettable de collaboration avec notre Institut fédéral du Liebefeld qui, pourtant, s'était engagé à mettre du couvain et des souches à mâles à notre disposition.

L'élevage reste au programme de 1964 et un projet sera présenté au cours de cette séance.

Concours de ruchers. — 11 apiculteurs de 2 sections, les Alpes et Monthey se sont inscrits pour ce concours. 8 médailles d'or et 2 d'argent furent décernées. Nos plus vives félicitations aux lauréats et nos remerciements aux membres du jury. Divisées en 12 circonscriptions pour le concours, toutes nos sections ont pu y participer. La question des concours est à revoir et une pause

semble nécessaire pendant laquelle l'accent sera mis sur des cours destinés à parfaire les connaissances de l'apiculteur et le familiariser avec les questions d'élevage.

Contrôle du miel. — La vente extrêmement facile du miel du pays n'a pas engagé de nombreux apiculteurs à demander le contrôle. Le prix différentiel et maximum pour le miel contrôlé a toujours été obtenu. Les modalités de ce contrôle doivent être revues et réglées dans le cadre de la Centrale des miels.

L'Exposition nationale. — Tout semble prêt pour notre petit secteur de l'apiculture, mais la mise en place va demander encore bien du travail. Le soussigné a décrit dans le numéro de janvier-février ce que sera notre pavillon et c'est avec plaisir que nous vous invitons pour la journée de l'abeille.

Centrale des miels. — L'an dernier, vous avez voté un crédit de 500 fr. pour l'étude de sa réorganisation. M. Humair, que je remercie pour cette étude extrêmement complète, vous présentera ce projet.

L'assemblée générale des coopérateurs de la Centrale des miels a voté à l'unanimité la remise de son actif-matériel et parts sociales à la SAR qui désormais poursuivra l'œuvre entreprise.

L'heure du Marché commun a sonné, de nombreux pays beaucoup plus grands que le nôtre éprouvent le besoin de se grouper pour mieux lutter contre une concurrence qui devient toujours plus forte.

Dans notre petite Suisse romande, aurons-nous la sagesse de grouper nos efforts et reprendre l'activité de cette Centrale des miels que 147 apiculteurs ont pu, avec le précieux concours de l'USAR maintenir viable.

Ne perdons plus de temps à déplorer un sort qui nous paraît contraire, les mauvaises récoltes, le prix du sucre, mais cherchons à nous adapter aux circonstances nouvelles que nous devons subir.

CROIRE ET CRÉER, telle est la devise de l'Expo.

Nous vous invitons à croire en nos possibilités individuelles et collectives, en nos chances d'avenir et à créer sans tarder les éléments et conditions de ce redressement qui devient urgent.

Le comité central à l'unanimité vous demande de voter la reprise de cette Centrale des miels qui contribuera à préparer un avenir plus sûr à notre apiculture, en régularisant les prix et conservant intacte la réputation de notre miel suisse.

Romanel/Lausanne, mars 1964.

R. Bovey.

Rapport du service de la Bibliothèque pour 1963

Prêts de livres : 124 demandes de livres en prêt ont été faites en 1963.

Il a été prêté :

à 25 lecteurs vaudois	136 volumes
à 10 lecteurs neuchâtelois	69 volumes
à 7 lecteurs valaisans	46 volumes
à 6 lecteurs fribourgeois	17 volumes
à 6 lecteurs jurassiens	54 volumes
à 4 lecteurs genevois	48 volumes
à 3 lecteurs habitant en Suisse allemande	20 volumes
soit 61 lecteurs	390 volumes

(70 lecteurs membres SAR : 340 volumes en 1962.)

Au 31 décembre 1963, 75 volumes étaient en circulation.

Acquisitions en 1963 :

890. Caillas, Alin. — Le miel, trésor de santé.
Don de l'auteur.
891. Caillas, Alin. — Les vertus merveilleuses du pollen.
Don de l'auteur.
892. Caillas, Alin. — Si la gelée royale m'était contée...
Don de l'auteur.
1041. Caillas, Alin. — Le rucher de rapport. 5^e éd. 1963.
Don de l'auteur.
1042. 18^e Congrès international des apiculteurs. Madrid 1961.
Résumé des conférences. Don de M. Zimmermann, Genève.
1043. Fyg, W. — Anomalies et maladies des reines d'abeilles.
Don de l'auteur, Liebfeld p. Berne.
- Revue : Bee world, 1961, 1962, 1963. Don de M. Zimmermann, Genève.

Revue reçue en échange de notre journal :

L'Abeille de France. — La Gazette apicole. — La Revue française d'apiculteur. — Abeilles et fleurs. — La Belgique apicole. — Le rucher wallon. — L'apicoltore d'Italia. — Schweizerische Bienenzeitung. — L'Ape, Organo della Soc. ticinese di apicoltura.

Jusqu'à nouvel avis la bibliothèque est déposée à la Bibliothèque cantonale de Fribourg. Le catalogue est en vente auprès du bibliothécaire soussigné au prix de Fr. 3.—. Le port des envois des livres en prêt, ainsi que le retour, est payé par la SAR.

Le bibliothécaire :

Jos. Dietrich, Grimoux 12, Fribourg.

Liste des vétérans de la S.A.R. en 1964

50 ans de sociétariat (plateau)

Etique Joseph, Erguel-Prévôté.
Farron Edouard, Erguel-Prévôté.
Glauser Jämes, Erguel-Prévôté.
Rérat Albin, Ajoie-Clos-du-Doubs.
Mme Ch. Roth, Côte Neuchâteloise.

Francfort Jules, Orbe.
Jan-du-Chêne Aug., Avenches.
Oberson Joseph, La Gruyère.
Cartier Marcel, La Genevoise.

35 ans de sociétariat (gobelet)

Noirjean Alfred, Erguel-Prévôté.
Ritz-Bueche Willy, Erguel-Prévôté.
Hauri Gottlieb, Erguel-Prévôté.
Broquet Henri, Ajoie-Clos-du-Doubs.
Fleury Ch., Ajoie-Clos-du-Doubs.
Donzé André, Ajoie-Clos-du-Doubs.
Monnerat Joseph, Jura-Nord.
Hirschy Henri, Jura-Nord.
Baumann Henri, Pied-du-Chasseral.
Jobin Marius, Franches-Montagnes.
Voisard Gust., Franches-Montagnes.
Boillat Raym., Franches-Montagnes.
Clémence R., Franches-Montagnes.
Froidevaux H., Franches-Montagnes.
Cattin Alfred, Franches-Montagnes.
Lovey Emile, Entremont.
Maistre Antoine, Hérens.
Ecole Châteauneuf, Sion.
Udry Camille, Conthey.
Udry Emile, Conthey.
Loeffel Albert, Côte Neuchâteloise.
Veillard Edgar, Côte Neuchâteloise.
Krebs Hermann, Côte Neuchâteloise.

Flaig Georges, Montagnes Neuchât.
Barben Willy, Montagnes Neuchât.
Leschenne H., La Chaux-de-Fonds.
Delisle Léon, Lausanne.
Favre Edouard, Lausanne.
Luthi William, Bière.
Theintz François, Côte Vaudoise.
Renaud Franck, Côte Vaudoise.
Jaunin André, Gros-de-Vaud.
Poschung Jean, Gros-de-Vaud.
Jöhr Robert, Payerne.
Bigler Charles, Moudon.
Guignard Henri, Orbe.
Desponds Charles, Orbe.
Jaquet Casimir, La Gruyère.
Remy Xavier, La Gruyère.
Dafflon Frères, La Gruyère.
Hospice St-Joseph, La Veveyse.
Richoz Louis, La Veveyse.
Duc Alfred, La Broyarde.
Mollard Alexis, La Broyarde.
Schneider Samuel, La Broyarde.
Panchaud Félix, La Genevoise.

Aux vœux et félicitations adressés déjà personnellement à ces 55 sociétaires, nous leur réitérons nos remerciements pour leur fidélité et leur persévérance à la cause apicole.

Le préposé : E. Bassin.

† Décès du comte Antonio Zappi-Recordati

Par la presse les apiculteurs romands ont appris avec regret le décès, survenu le 14 février écoulé, du comte A. Zappi-Recordati, secrétaire général de l'organisation mondiale « Apimondia ». C'est en 1956, lors du Congrès international des apiculteurs à Vienne, qu'il fut élu en remplacement du Dr O. Morgenthaler. Il fut président de la Fédération des apiculteurs italiens, directeur de la Confédération générale de l'agriculture italienne, vice-président

pour l'Italie de la Confédération européenne de l'agriculture, etc. Il fut le président du XVIII^e Congrès international des apiculteurs à Rome en 1958. Ce fut un moment solennel lorsque M. E. Planckh, président du précédent congrès de Vienne revêtit le comte Zappi-Recordati du large ruban d'honneur, insigne de la fonction de président. Le comte Zappi-Recordati a assisté également aux congrès de Madrid et tout récemment à celui de Prague.

Il est l'auteur d'un grand nombre de travaux, livres, traités, mémoires sur la vie de l'abeille et du développement de l'apiculture en général. Cette mort est un deuil non seulement pour l'Italie, mais pour toutes les organisations apicoles du monde entier.

Pour la Société romande d'apiculture :

J. Dietrich.

Maladies des abeilles en avril 1964

Acariose

<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Appenzell</i>			<i>Saint-Gall</i>		
<i>Rh. ext.</i>			Sargans	Vilters	1
Mittelland	Trogen	1	Wil	Niederbüren	1
<i>Berne</i>			<i>Thurgovie</i>		
Aarberg	Schwanden	1	Kreuzlingen	Zuben	1
	Radelfingen	1	<i>Uri</i>		
Berthoud	Ey/Burgdorf	1	—	Intschi	1
	Lyssach	1		Wittwerschwanden ?	1
Nidau	Aegerten	1	<i>Valais</i>		
	Gerolfingen	1	Conthey	Aven-Conthey	1
<i>Lucerne</i>			<i>Vaud</i>		
Sursee	Winikon	1	Aigle	Chesières	1

Loque américaine

<i>Bâle-</i>			<i>Grisons</i>		
<i>Campagne</i>	Aesch	1	Moesa	Lostallo	1
Arlesheim				Soazza	1
<i>Bâle-Ville</i>			<i>Lucerne</i>		
Ville	Bâle	1	Sursee	Rüediswil b/Ruswil	1
				Ruswil	2
<i>Berne</i>			Willisau	Buchs	1
Porrentruy	Vendlincourt	1		Uffikon	3
Berne	Bolligen	1	<i>Zurich</i>		
Bienne	Bienne/Mett	1	Zurich	Schlieren	1
Berthoud	Alchensdorf	3	<i>Fribourg</i>		
	Wynigen	3	Glâne	Romont	1
Interlaken	Burglauen	1	Sarine	Autafond	1
Konolfingen	Glasholz/Oberdiessbach	1		Villars-sur-Glâne	1
	Gümligen	1	<i>Vaud</i>		
	Oberdiessbach	2	Morges	Aclens	1

Lloque européenne

<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>	<i>Canton/District</i>	<i>Localité</i>	<i>Cas</i>
<i>Berne</i>			<i>Valais</i>		
Aarwangen	Lindenholz	1	Entremont	Orsières	1
Interlaken	Burglaenen	1			
Wangen a.A.	Wangenried	1			

Section apicole du Liebefeld



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juin 1964

Eh bien ! mon cher débutant, nous pensons et espérons que vous arborez un large sourire... Cette première quinzaine de mai a été vraiment bénéfique. De plusieurs régions, de plaine notamment, on annonce une belle récolte sur dents-de-lion, arbres fruitiers et colza. Après le temps maussade de mars et avril, ce renversement de situation était presque inespéré.

Une fois de plus, la preuve est faite que seules, les colonies fortes au départ et munies d'une reine de qualité peuvent donner une récolte de printemps appréciable. Les ruchers trop tardifs, pas nécessairement, mais souvent par inexpérience ou négligence de l'apiculteur ne peuvent profiter de cette aubaine printanière, et sont tout au plus stimulés ou développés pour la deuxième récolte... si miellée il y a. Donc encore une fois et au risque de nous répéter, n'hésitez pas à sacrifier les reines défectueuses. Juin est le bon moment pour faire un peu d'élevage. Que ceux qui ont suivi un cours pratique mettent à profit ce qu'on leur a enseigné. N'hésitez pas à demander conseil à un collègue expérimenté, qui, nous en sommes sûrs, sera enchanté de vous aider.

Nous pensons que le 1er juin, l'essaimage primaire sera terminé, en plaine tout au moins. Nous vous renvoyons à ce que nous disions en mai, sur les soins à donner aux essaims. Pourtant, encore un conseil au sujet des essaims secondaires pouvant encore survenir : il sera prudent de mettre ces petits essaims en cave au moins jusqu'au lendemain soir, pour leur ôter le goût de l'escapade. On peut aussi leur donner en plus un rayon de jeune couvain, qui leur fera prendre conscience de leurs responsabilités. Ces petits essaims, même s'ils ne sont pas assez forts pour bâtir, deviennent souvent, munis qu'ils sont d'une jeune reine élevée dans de bonnes conditions, d'excellentes colonies pour l'année suivante.